

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est

Une publication du SER de Nairobi
Semaine du 22 avril 2024

Régional

Edition 2024 du *Connected Africa Summit* se tient à Nairobi

Le Kenya accueillait du 21 au 25 avril le *Connected Africa Summit 2024*, qui réunit dirigeants africains, investisseurs et entreprises autour de l'économie numérique et de ses opportunités en termes de croissance et de développement. Le sommet vise à promouvoir une plus grande collaboration entre les différents acteurs du secteur et à stimuler les investissements en vue de la réalisation de l'Agenda numérique 2063 et du plan Vision 2030 de l'Afrique. Les chefs d'Etat kenyan, sud-soudanais et gabonais seront présents ainsi que de nombreux ministres des pays de la zone AEOI (Somalie, Djibouti, Burundi, Ouganda) et les présidents de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de l'Union Africaine. Cette année, le sommet a attiré les principaux acteurs privés du secteur à l'image de *Safaricom*, *Microsoft*, *Oracle*, *Dell Technologies*, *CISCO*, *Huawei*, *Airtel*, *Jamii Telecom* et *Telkom Kenya*.

Comores

Prêt de 17 M USD du Fonds OPEP destiné au projet du nouvel hôpital *El-Maarouf*

Le Fonds OPEP pour le développement international a accordé un prêt de 17 M USD pour contribuer au financement de la reconstruction de l'hôpital *El-Maarouf*, le plus grand établissement médical du pays qui sera situé à Moroni. Ce projet est également financé par la Banque mondiale, la Banque islamique de développement (BID), la Banque de développement et de commerce (TDB) ainsi que le gouvernement des Comores. A ce jour, le Fonds OPEP a soutenu une dizaine de projets aux Comores, principalement dans le secteur de la santé.

Ethiopie

L’Ethiopie donne une impulsion à la préférence nationale pour les marchés publics

Le ministère des Finances éthiopien a intensifié ses efforts visant à faire respecter l’obligation nationale dans l’octroi des marchés publics par les institutions fédérales. L’Etat est le plus grand acheteur de biens et services en Ethiopie, avec des dépenses annuelles proche de 150 Mds ETB (2,6 Mds USD). Toutefois, de nombreuses agences gouvernementales préfèrent engager des entreprises étrangères en invoquant des préoccupations quant à la qualité des matériaux. C’est le cas dans le secteur de la construction, où les fournisseurs éthiopiens sont présents sur seulement 3% des 5 000 projets fédéraux supervisés par l’autorité de construction éthiopienne. Ainsi, le ministère a publié des directives incitant les agences fédérales à remplacer leurs équipements obsolètes et à prioriser les fournisseurs locaux lors de la passation des marchés publics. Cela s’inscrit dans la stratégie de substitution aux importations initiée par le gouvernement pour stimuler la croissance économique et conserver ses devises étrangères. Cette nouvelle étape fait suite à l’instauration d’un système de passation électronique des marchés publics en 2021, visant à juguler la corruption et réduire les coûts pour l’Etat.

Achat de deux navires Ultramax par la compagnie publique *Ethiopian Shipping and Logistics*

L’entreprise publique *Ethiopian Shipping and Logistics* (ESL) s’apprête à acquérir deux navires dits « Ultramax » d’une capacité de 63 000 tonnes de port en lourd (Tpl) chacun pour ses activités de commerce maritime. La compagnie, qui possède une flotte composée de 9 vraquiers, d’un navire Ultramax d’occasion récemment acheté et d’un navire de taille moyenne, a reçu l’autorisation de la Banque centrale (NBE) pour l’obtention de devises étrangères pour le nouvel achat. L’appel d’offre international a été lancé en 2022/2023 et remporté par l’entreprise chinoise *Xiangyu*. Cependant le projet n’a pas pu avancer en raison de la pénurie de devises bloquant la construction du navire. ESL couvrirait 30% du prix total, la Banque Commerciale Ethiopienne (CBE) se chargera des 70% restants. Libérée de toute dette étrangère suite à l’apurement en 2021/2022 d’une créance avec la Chine datant de 2011, ESL a annoncé de nombreux investissements pour l’année fiscale en cours, notamment l’achat de 150 nouveaux camions et la construction de deux nouveaux ports secs à Hawassa et Moyale dans l’axe du corridor menant à Lamu au Kenya (ESL contrôle déjà 9 ports secs). L’enjeu de croissance est de taille pour l’entreprise ESL alors que son monopole arrive à son terme, des licences multimodales ayant été octroyé à 3 des entreprises privées en mars dernier.

L’Ethiopie touchée par une importante pénurie de carburant

L’Ethiopie fait face à une pénurie de carburant, qui serait notamment attribuable à des retards au port de Djibouti, qui réceptionne aujourd’hui la totalité du carburant destiné à l’Ethiopie. Ainsi, si la demande journalière éthiopienne atteint 11 millions de litres de carburants, seuls 9 millions de litres ont pu être livrés en moyenne ces derniers jours. Cette pénurie vient s’ajouter à la fermeture de plusieurs stations-service à Addis-Abeba, en raison des constructions liées au projet de corridor, perturbant déjà l’approvisionnement en carburant dans la capitale. Le gouvernement tente d’atténuer les effets de la pénurie en acheminant 1,1 million de litres par jour à Addis Abeba depuis un dépôt situé à l’extérieur de la ville. Toutefois, la pénurie de carburant dans les stations-service du pays affecte les

transports, les entreprises du pays et les consommateurs du pays, et fait craindre de nouvelles difficultés économiques. La forte dépendance au port de Djibouti constitue une fragilité pour la sécurité des approvisionnements de l’Ethiopie, et place le pays en situation de vulnérabilité.

Kenya

KPLC vise à investir 258 M KES (1.8 M EUR) dans la promotion de l'e-mobilité

La *Kenya Power Limited Company* (KPLC) a annoncé le 22 avril son intention d'investir jusqu'à 258 M KES (près de 2 M EUR) au cours des 3 prochaines années pour promouvoir l'adoption des véhicules électriques (VE) dans le pays. Cet investissement permettra i) d'installer des bornes de recharge supplémentaires pour les VE dans différents endroits du pays et ii) d'acheter des véhicules et des motos électriques pour promouvoir l'e-mobilité. Dans le cadre de ce plan, KPLC a installé une station de recharge pour les VE à Stima Plaza, Nairobi. Il s'agit de la deuxième station de recharge de VE et KPLC installera 9 autres stations de recharge d'ici la fin juillet 2024, à Donholm, Nakuru, Mombasa, Mtito Andei, Kisumu, Eldoret, Roysambu, electricity House Nairobi et Ragati. Pour un coût annuel prévu de 20 M KES, KPLC a l'intention de mettre en place 10 installations supplémentaires chaque année en 2025 et en 2026. En plus de la station de recharge, KPLC a lancé deux véhicules électriques lourds achetés pour 18 M KES, qui seront déployés pour les opérations de routine, et achètera 9 autres véhicules électriques et 25 motos électriques d'ici à la fin décembre 2024

Menace de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme impliquant des structures juridiques au Kenya en 2022

Le Business Registration Service a publié son évaluation nationale des risques liés au blanchiment de capitaux (BC) et au financement du terrorisme (FT) pour les personnes morales et les montages juridiques au Kenya pour l'année 2022. La menace globale a été évaluée comme étant respectivement moyenne et moyennement faible sur la base i) des données policières et ii) des données qualitatives provenant d'experts des secteurs privé et public et d'informations de sources ouvertes. Les près de 52 000 sociétés à responsabilité limitée enregistrées au Kenya en décembre 2022 constituaient les structures juridiques les plus associées au blanchiment de capitaux. Le secteur de la construction représentait la plus grande menace d'abus (56,5 % des cas de BC), suivi par l'immobilier (8,07 %), l'industrie manufacturière (7,17 %) et les services de transfert financier (5,83 %). En ce qui concerne le financement du terrorisme, les entreprises privées constituaient les structures les plus susceptibles de faire l'objet d'abus à des fins de FT, tandis que la logistique (transport), l'immobilier, le commerce et les sociétés de commercialisation du pétrole constituaient des secteurs privilégiés. Le rapport recommande d'augmenter le financement des agences et des ministères qui encadrent les personnes morales et les constructions juridiques afin de garantir qu'aucun manque de ressources n'entrave l'exécution de leur mandat.

Le secteur des engrais dans la tourmente

A deux semaines du Sommet de l'Union africaine sur les engrais et la santé des sols, qui se tiendra à Nairobi du 7 au 9 mai 2024, la *Law Society of Kenya* a formalisé ses inquiétudes et critiques ouvertes sur le Programme national de subventions aux engrais. Ce programme a été mis en place par le gouvernement en octobre 2022 afin de soutenir la production agricole et de stabiliser les prix alimentaires au Kenya. Il fait face depuis plusieurs semaines à de nombreuses accusations de dysfonctionnements et d'actes de corruption. Les agriculteurs ont fait part de

grandes difficultés bureaucratiques et de délais importants dans l'accès aux engrais alors que des cas de vente d'engrais falsifiés ont été confirmés, mettant notamment en cause la qualité du contrôle du *Kenya Bureau of Standards*. La *Law Society of Kenya* appelle à des mesures immédiates, sous peine d'engager des procédures juridiques.

Madagascar

Acquisition par l'américain *Energy fuels* du projet Base Toliara

La compagnie minière américaine *Energy fuels*, connue pour l'extraction d'uranium et de terres rares, annonce l'acquisition de 100 % des parts de l'Australien *Base Resources* pour un montant d'environ 241 M USD. Elle rachète ainsi, de fait, le projet *Base Toliara*, filiale détenue par *Base Resources*. Cette dernière développe actuellement un projet de sables minéralisés à Ranobe, représentant un investissement estimé par le ministère des Mines malgache à près de 700 M USD. Ce projet, qui se situe dans le sud de Madagascar, vise à produire de l'ilménite, du zircon et du rutile, utilisés dans la production de pigments blancs pour la peinture, les plastiques et le papier, ainsi que pour la céramique et la métallurgie.

Démarrage des négociations avec les services du FMI en vue de deux nouveaux programmes structurants

Dans le sillage des réunions de Printemps des Institutions de *Bretton-Woods* qui viennent de se clôturer à Washington, une mission du Fonds monétaire international (FMI) séjourne à Tananarive du 22 avril au 3 mai dans le cadre des négociations techniques de deux importants accords de financements portant sur : un nouveau programme lié à la Facilité élargie de crédit (FEC) et un programme au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) qui s'adossera au programme FEC. Le Programme FEC devrait s'articuler autour de 4 piliers, en phase avec la Politique générale de l'Etat malgache : les piliers gouvernance, monétaire, croissance inclusive, protection social et développement du capital humain, budgétaire et stabilité macro-économique. La FRD vise à appuyer les pays vulnérables aux changements climatiques. Les deux nouveaux programmes seront d'une durée de 36 mois. Les discussions ont en particulier porté sur la gouvernance, l'environnement et la question énergétique. Le gouvernement malgache table sur un financement de l'ordre de 660 M USD pour les deux programmes.

Maurice

Dépréciation de la roupie de 4,9 % par rapport au dollar en quatre mois, croissance projetée à 6,5 % en 2024

Selon la Banque centrale, la roupie mauricienne (MUR) s'est dépréciée de 4,9 % entre le 28 novembre 2023 et le 2 avril 2024 par rapport à l'USD. Entre décembre 2023 et la fin du premier trimestre 2024, la Banque de Maurice (BoM) a acheté 238,9 M USD sur le marché des changes. La croissance du PIB devrait s'établir à environ 6,5 % en 2024. En ce qui concerne l'inflation, la Banque centrale prévoit un taux de 4,9 % d'ici à la fin de l'année. Cependant, selon la BoM, ces perspectives restent toutefois soumises aux risques de ralentissement des économies des pays partenaires commerciaux, des tensions géopolitiques et des conditions météorologiques défavorables.

Réduction du déficit commercial au mois de février 2024

Selon *Statistics Mauritius*, le commerce extérieur de marchandises a affiché en février 2024 un déficit de 13,8 Md MUR, témoignant d'une légère amélioration par rapport aux mois précédents, avec une baisse de 0,7 % par rapport à janvier 2024 et de 4,8 % en comparaison à février 2023. Les exportations (8,2 Md MUR en février 2024) ont augmenté de 27,8 % par rapport à janvier, bien qu'elles aient diminué de 5,1 % sur un an. Parallèlement, les importations (22 Md MUR en février 2024) ont progressé de 8,2 % par rapport à janvier, mais ont reculé de 4,9 % par rapport à l'année précédente. Les principaux partenaires commerciaux de février 2024 étaient les États-Unis (14,5 %), Madagascar (10,1 %), le Royaume-Uni (9,5 %), l'Afrique du Sud (9,3 %), la France (9,2 %) et l'Espagne (6,0 %) pour les exportations, tandis que les importations provenaient principalement de la Chine (17,6 %), de l'Inde (10,9 %), de l'Afrique du Sud (8,1 %), des Émirats Arabes Unis (7,6 %), de l'Allemagne (7,0 %) et de la France (5,8 %).

Ouganda

Le FMI anticipe une légère réduction du déficit budgétaire et de l'endettement public d'ici 2025

A l'occasion de la publication du FMI sur les perspectives économiques pour l'Afrique subsaharienne, le 19 avril dernier, les perspectives de croissance de l'Ouganda ont été légèrement révisées à la baisse pour 2024 et à la hausse pour 2025 à respectivement 5,6 % et 6,5 %. Les prévisions d'octobre dernier tablaient sur une croissance de 6,0 % et 6,2 %. L'inflation est, elle, estimée à la hausse pour 2024 à 3,8 % (contre 3,1 % anticipée en octobre) et 4,9 % pour 2025 (4,5 % auparavant). La trajectoire du déficit budgétaire est orientée à la baisse pour 2024 et 2025 à respectivement -4,1 % et -3,6 % du PIB (contre -5,0 % en 2023). Selon les estimations du FMI, l'endettement public amorcera une légère diminution en 2024 (49,7 % du PIB) et en 2025 (48,6 % du PIB).

Les commerçants acceptent de rouvrir leurs boutiques après avoir rencontré le Président Museveni

Des milliers de commerçants, qui avaient fermé leurs magasins à Kampala et dans d'autres villes, ont mis fin à leur grève le 20 avril, revendiquant une victoire provisoire à la suite d'une rencontre avec le Président Museveni. Le chef de l'Etat a en effet donné instruction à l'Autorité fiscale ougandaise (URA) de suspendre toutes les amendes relatives à la non-utilisation du système de collecte fiscale EFRIS pendant un mois. Depuis le 8 avril dernier, les activités des commerçants ougandais étaient perturbées à la suite des appels des associations professionnelles, protestant contre la mise en œuvre de la solution de réception et de facturation fiscales électroniques (EFRIS) qui nécessite l'utilisation de dispositifs fiscaux électroniques, et déplorant des taux d'imposition jugés excessifs (entre 17 % et 36 % des revenus). Le Président a demandé aux commerçants un délai supplémentaire pour organiser des consultations approfondies avec le ministère des Finances et l'URA qui aboutiront sur une rencontre avec l'ensemble des commerçants le 7 mai prochain.

Rwanda

La part de renouvelable dans la production énergétique rwandaise atteint 52 %

La capacité installée de production d'énergie à partir de sources renouvelables dépasse désormais la moitié de la production énergétique totale du Rwanda, a annoncé le ministre des Infrastructures, Jimmy Gasore. Si 47 GW de capacité installée ont été construits en 2023, le ministre reconnaît que ce chiffre est encore loin des 1100 GW de capacité installée de production d'énergie renouvelables supplémentaire que le pays doit construire chaque année jusqu'à 2030 pour atteindre ses objectifs climatiques. Le Rwanda vise en effet une part de 60 % de sources renouvelables, dont l'hydraulique et le solaire, dans sa production d'énergie en 2030. A noter qu'en janvier 2024, 75,9 % des ménages rwandais avaient accès à l'électricité, 54 % grâce au réseau national et 21,9 % hors réseau (majoritairement grâce à des systèmes solaires) et que l'objectif d'atteinte de 100 % d'accès des ménages à l'électricité ne serait pas atteint avant 2029.

Seychelles

Signature d'un accord commun de lutte contre la pêche illégale

Un accord a été conclu vendredi 19 avril entre le gouvernement des Seychelles et celui des Comores afin de lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). Ce texte a été signé en amont de la réunion de la Commission des thons de l'Océan Indien (CTOI) prévue en mai prochain à Bangkok. Les deux pays étaient représentés par l'intermédiaire du ministre seychellois de la Pêche et de l'Économie bleue, Jean-François Ferrari et du Directeur Général de la pêche des Comores, Ali Youssouf. Les Seychelles souhaitent cet accord depuis plusieurs mois après avoir constaté des cas de pêche illégale impliquant des navires comoriens dans le lagon d'Aldabra. Le pays dispose en effet d'une Zone Economique Exclusive (ZEE) importante de 1,4 million de km², ce qui complique la surveillance des activités maritimes illégales.

Somalie

L'Union Européenne approuve un financement de 116 M EUR pour la sécurité en Somalie

Le Comité de politique et de sécurité de l'Union Européenne (UE) a approuvé un financement de 116 M EUR dont 74 M EUR à la composante militaire de la mission de transition de l'Union Africaine en Somalie (Atmis), en supplément de précédents financements et 42 M EUR à l'armée nationale somalienne dans le cadre de l'*European Peace Facility* (EPF). Ces financements permettront d'assurer la continuité de la lutte contre Al Shabaab lors du retrait définitif de la mission Atmis en décembre 2024, dont l'UE a été le principal financeur, à hauteur de 2,7 Md EUR depuis 2007. L'atteinte en décembre 2023 par la Somalie du point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettées (PPTE) de la Banque mondiale a par ailleurs permis de dégager des marges d'emprunt au pays, qui a annoncé prioriser le financement en matière de sécurité et de renforcement des institutions

locales, bien que ces marges soient limitées par la faible capacité du pays à lever l'impôt.

La Turquie va forer du pétrole au large des côtes somaliennes à partir de 2025

Le ministère du Pétrole et des Ressources minérales somalien a confirmé le plan de forage pétrolier par la Turquie dans deux sites au large des côtes somaliennes. Le ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles a annoncé que des travaux sismiques allaient débuter afin de démarrer les opérations de forage en 2025. Cette annonce fait suite à la signature d'un accord de coopération entre la Somalie et la Turquie dans le domaine du pétrole et le gaz naturel autour de la prospection, l'évaluation, le développement et la production de pétrole dans les blocs terrestres et maritimes somaliens mais aussi autour du transport, de la distribution, du raffinage, des ventes et des autres activités de services liées au pétrole. Le projet a généré des débats parlementaires autour des risques de corruption et du potentiel caractère désavantageux de l'accord, auxquels le gouvernement a répondu établir un cadre de gouvernance permettant aux somaliens de tirer les bénéfices des ressources de leur pays.

Soudan

7,5 tonnes exportées en premier trimestre 2024

Selon un haut responsable de la « *Sudan Mineral Resources Company* » (SMRC), qui est l'organe régulateur du secteur minier, les exportations d'or pour le premier trimestre 2024 s'élevaient à plus de 7,5 tonnes, soit 428 M USD de recettes (contre 11,9 tonnes et 720,9 M USD de recettes pour 2022). Il a indiqué également que la SMRC présageait un total de recettes de 2 Md USD pour 2024. En 2022, le Soudan avait exporté un total de 34,4 tonnes d'or pour un même montant. La Banque centrale n'a pas publié les statistiques du commerce extérieur pour l'année 2023, néanmoins, le directeur de la SMRC avait annoncé l'année dernière que les recettes d'exportation d'or avaient été de l'ordre de 1,6 Md USD en 2023. Le secteur aurifère a en outre fait l'objet de nouvelles sanctions britanniques annoncées au 15 avril et visant trois entités dont deux sociétés travaillant dans l'exportation d'or et une banque, les trois sont accusés de financement de la guerre. Il s'agit de la société *ALFAKHIR*, détenue par les RSF, la banque *ALKHALEEJ*, détenue par des investisseurs soudanais et émiratis, qui aurait joué un rôle clé dans le financement des RSF et la société *RED ROCK* appartenant à l'armée.

Soudan du Sud

Le FMI révisé à la hausse les perspectives de croissance du Soudan du Sud malgré la crise économique à venir

A l'occasion de la publication sur les perspectives économiques pour l'Afrique subsaharienne par le FMI, le 19 avril dernier, les perspectives de croissance du Soudan du Sud ont été révisées à la hausse pour 2024 et 2025 à respectivement 5,6 % et 6,8 %. Les prévisions d'octobre dernier tablaient sur une croissance de 3,5 % et 4,2 %. L'inflation est, elle, estimée en forte augmentation pour 2024 à 54,8 % (contre 16,3 % anticipée en octobre) et 21,7 % en 2025 (13,6 % auparavant). La trajectoire de l'excédent budgétaire est orientée à la baisse pour 2024 et 2025 à respectivement 4,1 % et 3,8 % du PIB (contre 8 % en 2023). Selon le rapport, l'endettement public amorcera une trajectoire de diminution en 2024 (48,3 % du PIB) et en 2025 (42,1 % du PIB). Ces estimations devront être vérifiées dans le temps en lien avec la dégradation de la production de pétrole qui ne peut être actuellement exportée.

L'Union Européenne et neuf donateurs dénoncent les tarifs excessifs des produits humanitaires

Dans une déclaration conjointe rendue publique ce 21 avril, l'Union européenne ainsi que neuf pays donateurs ont vivement critiqué les tarifs douaniers excessifs imposés sur les produits humanitaires destinés au Soudan du Sud, fournis par les donateurs (Etats, agences des Nations Unies et leurs partenaires). Ils ont appelé le gouvernement Sud-Soudanais à mettre un terme immédiat aux récentes mesures imposant ces frais, tels que les droits et frais de douane, la note de suivi électronique des cargaisons et les frais d'escorte de sécurité. Selon la déclaration, les frais en vigueur contreviennent aux normes internationales et à la législation Sud-Soudanaise qui prévoit une exemption des taxes et droits de douane pour les biens et services humanitaires. Deux jours plus tard, le ministre des Affaires humanitaires a affirmé que le gouvernement avait entamé les démarches pour exonérer les importations d'aide humanitaire de toute taxe, assurant que ces mesures seraient mises en œuvre dès leur finalisation.

Tanzanie

Après un premier voyage entre Dar es Salam et Morogoro, le SGR va jusqu'à Dodoma

Après un premier essai réalisé entre Dar es Salam et Morogoro, la *Tanzania Railways Corporation* (TRC) a réalisé le premier voyage du nouveau train électrique à voie standard (SGR) entre Dar es Salam et Dodoma, en présence du Premier ministre Kassim Majaliwa. Construite par les entreprises *Yapi Merkezi* (Turquie) et *Mota-Engil* (Portugal) pour un coût total de 1,2 Md USD et équipée de trains sud-coréens, la ligne devrait commencer à transporter des voyageurs dès juillet 2024, la TRC ayant reçu 65 voitures et neuf locomotives. La construction du SGR renforcera le système ferroviaire tanzanien. Seulement deux lignes ferroviaires sont actuellement opérationnelles dans le pays, un chemin de fer à écartement métrique (2 707 km), opéré par la TRC et la ligne ferroviaire Tanzanie-Zambie (975 km), opérée par la *Tanzania-Zambia Railway Authority* (TAZARA).

La Banque mondiale octroie 200 M USD à la Tanzanie pour un projet d'amélioration du réseau ferroviaire existant (MGR)

La Tanzanie a obtenu un prêt de 200 M USD de l'Association internationale de développement (IDA, Banque mondiale). Ce crédit vise à financer le deuxième volet du *Tanzania Intermodal and Rail Development Project* (TIRP-2). L'objectif du projet est d'améliorer la sécurité, la résilience des infrastructures au changement climatique et l'efficacité opérationnelle du chemin de fer MGR entre Dar es Salam et Isaka, dans la région de Shinyanga, dans le nord du pays. Les bénéficiaires du projet TIRP-2 sont tous les utilisateurs de la ligne de chemin de fer, les secteurs privé et public ainsi que les résidents le long de la voie ferroviaire. Cela représente près de 900 000 bénéficiaires directs et environ 3,5 millions de bénéficiaires indirects, soit près de 5% de la population tanzanienne. Cet investissement devrait réduire les goulots d'étranglement dans le réseau ferroviaire du pays et développer la connectivité au niveau régional.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Almuiz MOHAMAD almuiz.mohamad@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr, heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Nairobi et des SE de l'AEOI

Abonnez-vous : olive.nasibwondikabisa@dgtresor.gouv.fr